

APPEL URGENT : SOUTENIR LA REQUÊTE DE L'AFRIQUE DU SUD A LA CIJ

Description

Publié à Gaza par *Get Involved*, le 4 janvier 2024



Suite à la [requête](#) de l'Afrique du Sud auprès de la CIJ contre Israël pour violation de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide à Gaza, l'ECCP appelle tous les États parties à la Convention sur le génocide à soutenir d'urgence et pleinement la procédure et, en particulier, la demande de mesures conservatoires présentées par l'Afrique du Sud.

La CIJ a [annoncé](#) qu'elle tiendra une audience publique sur la demande en indication de mesures conservatoires soumise par l'Afrique du Sud dans l'affaire Afrique du Sud contre Israël les **jeudi 11 et vendredi 12 janvier 2024**.

Nous devons AGIR MAINTENANT ! Veuillez envoyer cette lettre type (dans votre langue) à vos représentants à l'ONU à cet **extrêmement urgent**. Veuillez ajouter à votre lettre [l'appel](#) (dans votre langue) du Palestinian Anti-Apartheid Coordinating Committee (PAACC).

Vous trouverez [ICI une liste](#) des missions européennes auprès de l'ONU.

Exemple de lettre type :

INCULPEZ ISRAEL DE GENOCIDE DEVANT LA COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE !

Nous vous demandons instamment d'invoquer immédiatement la Convention sur le génocide au nom de notre pays devant la Cour internationale de justice (CIJ) afin de mettre un terme à l'anticipation et au génocide perpétrés par Israël à Gaza. L'Afrique du Sud a déjà engagé cette procédure le 29 décembre, ce qui donne à notre pays l'occasion de suivre son exemple.

Plus de 22 000 morts, 51 000 blessés, 1,9 million de personnes déplacées.

Les parties à la Convention sur le génocide sont tenues d'agir pour prévenir le génocide ; l'action doit donc être immédiate. Une déclaration d'intervention déposée auprès de la CIJ à l'appui de l'affaire sud-africaine contre Israël est un moyen de garantir que tous les actes de génocide cessent et que les responsables soient tenus de rendre des comptes.

L'imposition par Israël d'une punition collective à Gaza, en bombardant sans relâche les civils, en privant une population emprisonnée d'eau, de nourriture, de médicaments et de carburant rendant la vie invivable répond aux critères du crime de génocide.

Je vous demande instamment de déposer immédiatement une déclaration d'intervention appuyée de la plainte déposée par l'Afrique du Sud contre Israël devant la Cour internationale de justice, afin de mettre un terme aux massacres en Palestine.

Ressources : Voici un exemple de déclaration d'intervention des Maldives dans l'affaire du Myanmar. Il existe de nombreux autres exemples.

Vous trouverez également ici un [appel](#) du Palestinian Anti-Apartheid Coordinating Committee (PAACC).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées,
(Vos nom et prénom)

AGISSEZ POUR ARRÊTER LE GÉNOCIDE !

Un appel du Palestinian Anti-Apartheid Coordinating Committee (PAACC) en [anglais](#), [espagnol](#), [portugais](#) et [français](#).

Source : [European Coordination of Committees and Associations for Palestine](#)

Traduction ED pour l'Agence Média Palestine

date créée
2024/01/05